



"L'HERBALTOIS"

L'info de votre commune

Bimestriel n°78

MARS

AVRIL

2024

MAIRIE 02.54.46.13.33

- ⇒ mairieherbault@wanadoo.fr : mail contact avec le secrétariat de mairie
- ⇒ www.ville-herbault.fr : site de la commune sur lequel figurent diverses informations communales
- ⇒ Compte facebook : **mairie de Herbault**
- ⇒ Gendarmerie : www.contacterlagendarmerie.fr ou **02.54.46.51.70**
- ⇒ Pré-plainte en ligne : www.demarches.interieur.gouv.fr

SECRETARIAT

Horaires d'Ouverture

Lundi, Vendredi :

8h30 à 12h00 & 13h30 à 17h00

Mardi, Mercredi, Jeudi :

8h30 à 12h00. Fermé l'après-midi

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

- Contacter le 02.54.57.41.20 ou le 06.49.07.65.95 (CIAS) pour les personnes de 18 à 65 ans n'ayant pas d'enfant mineur à charge.
- Contacter le 02.54.55.82.82 (Conseil départemental) pour toutes les autres situations.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les prochaines dates de permanence du conciliateur de justice sont :

- le mardi 5 mars de 14h00 à 16h00
- le mardi 2 avril de 14h00 à 16h00

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 02.54.46.13.33.

INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'avril (semaine du 22 au 26 avril 2024) débiteront à compter du 11 mars 2024.

Le bulletin d'inscription vous sera communiqué par les écoles et sera disponible sur notre site internet.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Lucas CHATELAIN PLESSIS le 21 décembre 2023 (d'autres naissances ont eu lieu, mais les parents ont refusé une parution presse)



Décès :

- Jacky DÉSIÉ le 17 décembre 2023
- Suzanne MARPAULT épouse POULEAU le 17 décembre 2023
- Jacqueline COSSON veuve BARILLET le 15 janvier 2024 (*)
- Nelly BROSSIER veuve DELORY le 15 février 2024 (*)
- Ginette HOUSSARD veuve MARPAULT le 17 février 2024



(*) : personne résidante de l'EHPAD

DATES A RETENIR

Samedi 9 mars :

- ♦ Comptage de perdrix - Association communale de Chasse

Samedi 16 mars :

- ♦ Bal - JFH Football



Dimanche 17 mars :

- ♦ Motocross - Motoclub Mesland-Herbault

Samedi 23 mars :

- ♦ Portes ouvertes - Ecole privée

Dimanche 24 mars :

- ♦ Carnaval - Les Bambins du RPI

Dimanche 7 avril :

- ♦ Randonnée des Crêpes - APEL

Dimanche 7 avril :

- ♦ Loto - Ecole publique

Dimanche 14 avril :

- ♦ Chasse aux oeufs - Les Bambins du RPI

RECENSEMENT SERVICE MILITAIRE

Obligatoire, il s'adresse aux jeunes filles et garçons de 16 ans. Il s'effectue en mairie dans les 3 mois qui suivent les 16 ans et muni du livret de famille et de la carte d'identité de l'enfant. Il permet ensuite de participer à la journée défense et citoyenneté. Une attestation de recensement est délivrée.

MANIFESTATIONS

Samedi 9 mars

Comptage de Perdrix

Association de chasse



L'association communale de chasse organise un comptage de perdrix le samedi 9 mars. Rendez-vous à 8h30 au local du Comité des Loisirs situé derrière le Centre de Secours. Une collation sera offerte à l'issue du comptage.

Dimanche 17 mars

Motocross

Motoclub Mesland-Herbault

Sur le circuit de la Tremblaie, dimanche 17 mars de 8h à 19h, le motocross organisé par le motoclub Mesland-Herbault propose :

- * Championnat de ligue 85 Espoirs
- * Championnat de ligue Open
- * National Vétérans

Entrée : 8€ - tarif réduit : 5€ (voir coupon ci-joint en dernière page) - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Buvette et restauration sur place (réservation à la buvette ou M. GODEAU : 06.24.06.22.69)



Samedi 23 mars

Portes ouvertes

Ecole privée



L'école privée Cœur Immaculé de Marie organise ses portes ouvertes le samedi 23 mars de 9h à 12h. Pour tout renseignement : 02.54.46.11.62 / direction.ecim@ec-cvl.org. N'hésitez pas à visiter le site : ecim.toutemonecole.com ou le facebook : <https://www.facebook.com/ecole.coeur.immacule.herbault>.

Dimanche 24 mars

Carnaval

Les Bambins du RPI

L'association des parents d'élèves « Les Bambins du RPI » organise son carnaval le dimanche 24 mars à partir de 15h à la salle des fêtes d'Herbault. Mettez votre plus beau déguisement et venez nous rejoindre pour déambuler dans les rues d'Herbault dans la bonne humeur....

Ouvert à tous !

Buvette et vente de confettis sur place.

Location de costumes possible le jeudi soir au local de l'Herbaltoise.

Renseignements auprès de Johanna ROSE au 06.63.85.85.99



Dimanche 7 avril

Randonnée des Crêpes

APEL



L'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) de l'école Cœur Immaculé de Marie d'Herbault organise sa Randonnée des Crêpes le Dimanche 7 avril. Quatre parcours vous seront proposés de 5.5 km à 20 km.

Le départ est prévu entre 7h30 et 10h dans la cour de l'école catholique. Un ravitaillement est prévu pour les trois plus grands parcours.

A l'arrivée, pot de l'amitié, vente de confitures « maison » et tombola qui vous fera peut-être gagner des pots de confitures ! On vous attend nombreux !

Dimanche 7 avril

Loto

Ecole Publique

Loto organisé à la salle des fêtes par l'école et les parents d'élèves au profit de la classe de mer.

Ouverture des portes à 12h30 et début des parties à 14h.

Divers lots dont : bons d'achats, perceuse, tassimo, raboteuse, friteuse.....

Réservation obligatoire : 06.88.44.74.06. Restauration et buvette sur place



Dimanche 14 avril

Chasse aux Oeufs

Les Bambins du RPI



L'association des parents d'élèves « Les Bambins du RPI » organise sa traditionnelle chasse aux œufs le dimanche 14 avril à partir de 15h dans le parc du château du CDSAE. Partez à la recherche des œufs perdus dans le parc et repartez avec de bons chocolats.

Ouvert à tous. Participation de 2,50€

Inscription obligatoire grâce au bulletin d'inscription distribué dans les écoles et dans les commerces.

Renseignements auprès de Johanna ROSE : 06.63.85.85.99

COMMUNE

Inscriptions scolaires :

Votre enfant est né en 2021 ou en 2022, les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024/2025 ont commencé. Le dossier d'inscription est à retirer en mairie. Pour une visite ou un simple échange téléphonique, contactez la directrice de l'école : le mardi toute la journée au 02.54.46.14.20.

Pour les enfants nés en 2022, il est **obligatoire** de prendre contact avec la directrice afin de mettre en place un projet d'accueil particulier en amont de la rentrée.

Atelier participatif :

Un atelier participatif sur le thème du réaménagement de la Place de l'Hôtel de Ville est proposé le mercredi 13 mars de 15h à 17h à la salle des fêtes. Celui-ci sera animé par le CAUE (Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement).

Nouveauté : Locker Mondial Relay :

Un locker Mondial Relay (disponible 7jr/7, 24h/24) a été installé sur le parking d'Intermarché.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Si vous n'arrivez pas à dormir, LISEZ

Vous vous ennuyez, LISEZ

Vous êtes énervé, LISEZ

Vous avez envie de passer un bon moment, LISEZ

C'est la meilleure des solutions « bien-être » et la bibliothèque vous attend pour la mettre en œuvre !

Horaires :

Mercredi : 15h - 17h30

Samedi : 9h45 - 12h15

Nouveauté : La Nouvelle République vous attend pour une consultation sur place.

ASSOCIATIONS

Vente de jus de pomme local - APEL:

L'APEL (association des parents d'élèves de l'école catholique Cœur Immaculé de Marie) organise une vente de jus de pomme local pour financer les projets au profit des enfants. Le bon de commande disponible sur le site internet de l'école : <http://ecim.toutemonecole.com> et est déposer au plus tard le 22 mars dans la boîte aux lettres de l'école privée. Le retrait s'effectuera le samedi 6 avril devant le portail de l'école de 9h à 12h.

Herbaltoise:

L'Herbaltoise se donne pour mission d'accompagner les cérémonies officielles d'Herbault et des communes voisines mais aussi d'apporter de l'animation en organisant la fête de ma musique et en offrant, tous les ans un concert en mars dans l'église.

En 2023, pour le concert annuel, elle avait invité la formation musicale de Vivy (commune située près de Saumur). Cette année, c'est à l'Herbaltoise de se déplacer et d'aller retrouver les amis musiciens de Vivy pour un grand concert qui se tiendra le 9 mars à 20h30 à la salle de loisirs de Vivy. Cela implique que l'Herbaltoise ne se présentera pas en concert cette année à Herbault.

Club Informatique Herbaltois :

Le Club Informatique a repris ses activités.

Les inscriptions pour la nouvelle saison auront lieu début mai. Ceux qui le désirent peuvent s'inscrire auprès de la Présidente Nicole Treton (06.13.42.11.35 / 02.54.46.16.70 / ntreton1@gmail.com).

La cotisation sera pour la rentrée de 70€/personne ou 35€/personne si inscription en couple.



Sur présentation de ce coupon :

Entrée de 5€ (tarif réduit) au motocross national du 17 mars 2024.

Au programme : - Championnat de ligue 85 Espoirs
- Championnat de ligue Open
- National Vétéran



Le Président B. GODEAU et les membres

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : **DP**

• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.